

Les soins de support en cancérologie au CHU de Caen

Annonce de la
Infirmière, L'Assistant So
Ligue, Hypnose, Médecin
Réadaptation, Nutrition et Diététique,
Orthophonie, Psychologue, Retour au travail,
Sexologie, Soins de socio-esthétique, Soins
Palliatifs, Stomathérapie, Tabacologie


CHUCaen



Nous vous proposons ce document afin de faciliter l'accès aux soins de support dont vous pourriez avoir besoin au cours de votre prise en charge. Il y a peut-être dans ce livret des soins, des spécialités que vous ne connaissez pas ou qui méritent d'être mieux expliqués.

Pour réaliser ce document, nous avons sollicité les intervenants qui œuvrent pour les soins de support au CHU de Caen. Nous espérons que cela contribuera à améliorer votre qualité de vie durant votre maladie.

Ce livret centralise uniquement les soins de support proposés au CHU de Caen.

Si vous souhaitez des informations complémentaires sur les consultations proposées et sur les associations, rendez-vous à l'Espace Ligue ! 

Les membres du comité de pilotage de l'Espace Ligue

Les soins de support, c'est quoi ?

Les soins de support désignent « l'ensemble des soins et soutiens nécessaires aux personnes malades tout au long de la maladie conjointement aux traitements spécifiques (chirurgie, chimiothérapie, radiothérapie) lorsqu'il y en a »*.

La maladie peut avoir des répercussions sur la vie quotidienne, sociale et professionnelle. Le but des soins de support est d'améliorer la qualité de vie des personnes malades. Ils s'appliquent dès le diagnostic, pendant les traitements, mais aussi après la maladie s'il y a des séquelles.

Les soins auxquels vous avez accès sur prescription médicale apparaissent avec une pastille rose ; ceux pour lesquels vous pouvez faire directement la demande apparaissent avec une pastille verte.

Ils sont identifiés par ces symboles :



L'ensemble des soins de support sont pris en charge dans le cadre du parcours de soins, vous n'avez pas à payer pour y accéder.

Rédaction :

E. BABIN, A-L. BIGNON, C. BLAISON, K. BOUHIER, S. CHEZE, B. CLIN-GODARD, C. COEFFIC, A-S. COMPAS, P. DECATHEAUGRUE, A. DEVERGEE C. DRILLET, le service de la douleur et des Soins Palliatifs, l'équipe de l'Unité de Coordination de Tabacologie, l'équipe de l'Unité Transversale de Nutrition Clinique, M. GODIGNON, D. GUESNE, V. JAFFRES, Y. JEZEQUEL, M-C LECAPLAIN, V. LEON, F. LEROY, A. MARTIN, L. PLISSON, C. REBIERE, D. RONDU, A. RUET, K. VANDERCHRUCHE

SOMMAIRE

Annnonce de la maladie : une consultation infirmière.....	p 8
Assistant Social.....	p ..9
Douleur	p 10
Espace Ligue	p 11
Hypnose.....	p 12
Médecine Physique et Réadaptation	p 13
Nutrition et Diététique	p 14
Orthophonie	p 15
Psychologue	p 16
Retour au travail : une consultation pour vous aider.....	p 17
Sexologie	p 18
Soins de socio-esthétique	p 19
Soins Palliatifs	p 20
Stomathérapie.....	p 21
Tabacologie : Accompagnement dans l'abandon du tabac	p 22
Annuaire.....	p 23

ANNONCE DE LA MALADIE : UNE CONSULTATION INFIRMIÈRE

sur
prescription

Suite à la consultation médicale d'annonce, il peut vous être proposé une consultation d'annonce infirmière. Ce temps d'échange a souvent lieu quelques jours plus tard afin que vous puissiez préparer d'éventuelles questions.

Au cours de cette consultation, l'infirmière reprend les informations qui ont été données par le médecin. Si c'est nécessaire, elle précise, reformule ou vous explique les termes médicaux que vous n'auriez pas compris. Pour vous, c'est l'occasion de poser vos questions, de faire part de vos besoins, de vos craintes ou de vos difficultés annexes.

L'infirmière donne les informations sur le calendrier thérapeutique, les effets secondaires et les éventuelles complications du traitement. C'est aussi le moment où, en fonction de vos besoins, elle vous propose un accès aux différents soins de support.

Enfin, elle vous présente l'hôpital, le service et son organisation et si cela est réalisable, vous fait visiter les locaux.

Elle met à votre disposition des documents : livret d'accueil, cahier de liaison, revues sur prothèses capillaires, brochures sur les associations, sur les essais thérapeutiques...

La consultation dure entre 45mn et 2h.

Comment prendre rendez-vous ?

Cette consultation a lieu soit lors de votre hospitalisation soit en consultation externe, sur proposition de l'équipe médicale.

Si vous le souhaitez, vous pouvez venir accompagné d'un proche.

L'ASSISTANT SOCIAL

accès
libre

La survenue d'un cancer peut perturber l'équilibre familial, social, professionnel ou financier.

L'assistant de service social peut vous aider lors de vos hospitalisations, en concertation avec l'équipe médicale et soignante. Il vous informera et il vous accompagnera au sujet de la prise en charge des soins, des problèmes administratifs et pour le maintien ou la préparation du retour à domicile.

L'assistant de service social est à votre écoute. Il vous aidera à prévenir et/ou à surmonter les difficultés que vous rencontrez. Il vous orientera vers toutes les personnes « ressource » susceptibles d'améliorer vos conditions de vie. Avec votre accord et votre collaboration il engagera les démarches nécessaires.

Comment prendre rendez-vous ?

Renseignez-vous auprès du personnel soignant ou appelez directement l'un des numéros suivants :

Service Social des Hospitalisés, Tour Côte de Nacre

Niveau 1 : 02.31.06.52.24 - 02.31.06.48.57 - 02.31.06.52.23

Hôpital Clemenceau : 02.31.27.25.91

DOULEUR

sur
prescription

La maladie et ses traitements peuvent provoquer des douleurs qu'il ne faut pas négliger car elles peuvent avoir des répercussions sur votre vie quotidienne. Les soulager fait donc partie des priorités et les exprimer est nécessaire afin que celles-ci soient prises en charge.

L'équipe de la douleur peut intervenir à la demande de votre médecin traitant ou référent à n'importe quel moment de votre maladie.

Les consultations peuvent avoir lieu au cours de votre hospitalisation ou en externe. L'équipe évaluera alors votre douleur pour vous proposer les meilleures alternatives thérapeutiques : qu'elles soient médicamenteuses et/ou non médicamenteuses comme la mésothérapie, l'acupuncture, la neurostimulation transcutanée, l'hypnose, la relaxation...

Comment prendre rendez-vous ?

Secrétariat : 02.31.06.51.49

L'ESPACE LIGUE

accès
libre

L'Espace Ligue est un lieu d'accueil et d'information, ouvert à tous.

Que vous soyez patient, proche ou professionnel (quelque soit l'établissement de prise en charge), vous pouvez venir sans rendez-vous et en toute confidentialité dans cet espace neutre et convivial.

Il permet, à chaque étape de la maladie, un accompagnement adapté et personnalisé, qui contribue à améliorer la prise en charge globale du cancer.

C'est un lieu ressource où vous pourrez :

- Être écouté et soutenu
- Trouver des informations complémentaires à celles données par les services de soins : brochures sur la maladie et les traitements, livres pour parler de la maladie aux enfants, informations pratiques, associations...
- Être orienté selon vos besoins vers les interlocuteurs appropriés, aussi bien au CHU qu'à l'extérieur de l'établissement.

Les professionnels et les bénévoles de l'Espace Ligue pourront vous informer et vous mettre en lien avec les intervenants en soins de support du CHU de Caen.

sans rendez-vous du lundi au vendredi

Nous contacter :

Tél : 02.31.06.43.99 - courriel : espace-ligue@chu-caen.fr

Comment venir ?

Hall de la tour Côte de Nacre - niveau 1
En face du bureau des entrées et des sorties

Avec le soutien financier du comité du calvados de la ligue contre le cancer



HYPNOSE

sur
prescription

L'hypnose est un état de conscience temporairement modifié qui permet au praticien d'intervenir pour soulager et agir sur certains maux ou troubles (liés à la maladie, aux traitements, aux examens...). Cette méthode est réalisée par un soignant (médecin ou infirmière, dûment formés) qui peut intervenir au cours de votre hospitalisation ou en externe, tout au long de la maladie. Cette pratique s'appuie sur une relation de coopération et de confiance entre vous et le soignant. Elle vous aidera à mobiliser vos propres ressources.

Comment prendre rendez-vous ?

Vous pouvez en discuter avec votre médecin référent ou l'équipe soignante qui vous prend en charge et qui contactera alors l'équipe compétente.

Secrétariat : 02.31.06.51.49

MÉDECINE PHYSIQUE ET RÉADAPTATION (MPR)

sur
prescription

Tout au long de la maladie, des limitations d'autonomie peuvent survenir. Les médecins du service de MPR peuvent évaluer les difficultés d'autonomie pour les personnes en cours d'hospitalisation. Des consultations sont également proposées pour les personnes qui ne sont plus hospitalisées au CHU.

Les kinésithérapeutes et ergothérapeutes du service de MPR peuvent intervenir dans chaque service d'hospitalisation sur prescription médicale. Pour les personnes qui ne sont plus hospitalisées, des bilans de kinésithérapie et d'ergothérapie peuvent également être proposés en externe. Ce bilan mènera à des traitements adaptés (rééducation, médicaments, adaptation de l'environnement).

Les objectifs de soins en MPR sont de limiter au maximum les conséquences de la maladie, de retrouver de l'autonomie et de la mobilité en diminuant les douleurs ou de proposer des aides techniques (chaussures thérapeutiques, fauteuil adapté, aide à la marche ou aux activités ...). Les médecins peuvent également vous guider vers une activité physique adaptée .

Comment prendre rendez-vous ?

Vous pouvez en discuter avec votre médecin référent ou l'équipe soignante qui vous prend en charge et qui contactera alors l'équipe compétente.

Secrétariat : 02.31.06.47.21 ou 02.31.06.47.20

NUTRITION ET DIÉTÉTIQUE

sur
prescription

Une nutrition bien adaptée associée à une activité physique quotidienne permet de conserver une bonne qualité de vie et améliore la tolérance aux traitements et leur efficacité.

Pour cela, il est utile d'adapter votre alimentation afin de l'optimiser grâce à certaines techniques simples. Un livret de conseils diététiques élaboré par les diététiciennes du CHU peut vous y aider. S'il ne vous a pas été remis, demandez-le au médecin ou à l'infirmière lors de votre venue dans le service.

La diététicienne peut vous soutenir lors d'un accompagnement plus personnalisé, en cas de perte de poids même minime ou si les effets secondaires des traitements entraînent des difficultés à vous alimenter correctement.

N'hésitez pas à demander à la rencontrer quand vous le souhaitez. Les consultations diététiques peuvent avoir lieu au cours de votre hospitalisation ou en consultation externe.

Si votre état nutritionnel nécessite l'avis des médecins nutritionnistes de l'Unité Transversale de Nutrition Clinique, ils seront sollicités par le médecin du service ou la diététicienne.

Comment prendre rendez-vous ?

Parlez-en à l'infirmière ou au médecin du service lors de vos venues à l'hôpital ou contactez directement les diététiciennes

Téléphone : 02.31.06.30.23

ORTHOPHONIE

sur
prescription

L'orthophoniste intervient dans le cadre des traitements des tumeurs de la sphère ORL et des tumeurs cérébrales (chirurgie, radiothérapie, chimiothérapie).

Il est spécialisé dans la rééducation des troubles de la communication, de la voix, de la déglutition, de la respiration, du langage et des autres fonctions cognitives qui peuvent survenir dans ces pathologies.

Il a un rôle d'éducation, participe à la diffusion d'informations données sur les troubles et leurs conséquences et permet au patient d'être acteur de ses soins. Par exemple, pour la personne ayant subi une laryngectomie totale, il donne les conseils au patient et à son entourage sur l'hygiène, les précautions vitales, l'utilisation du matériel et son entretien....

Il a un rôle de rééducateur qui débute lors de l'hospitalisation et se poursuit en consultations externes à l'hôpital ou, plus souvent, en libéral. La prise en charge orthophonique favorise la récupération de la fonction altérée en développant au maximum l'utilisation des organes préservés. Le travail est réalisé le plus souvent possible avec l'aidant.

Il a un rôle d'accompagnement et de soutien tout au long du suivi et assure une surveillance du patient du fait de la fréquence des séances de rééducation.

Comment prendre rendez-vous ?

Le médecin fait une ordonnance et le patient ou sa famille appelle pour prendre rendez-vous.

Secrétariat : 02.31.06.30.75

Si nous ne sommes pas disponibles, la secrétaire prend les coordonnées et nous rappelons pour fixer un rendez-vous. Chaque orthophoniste fixe ses propres rendez-vous.

PSYCHOLOGUE

accès
libre

La traversée d'une maladie telle que le cancer peut avoir des retentissements psychologiques. Cela peut impacter votre qualité de vie, modifier votre vie sociale ou même interférer avec certains symptômes physiques.

Ainsi, à toutes les étapes de votre maladie vous pouvez ressentir le besoin d'une aide psychologique, quelles qu'en soient les raisons.

Comment prendre rendez-vous ?

Vous et votre entourage pouvez alors bénéficier d'une prise en charge psychologique en contactant directement le secrétariat de l'équipe mobile douleur et soins palliatifs. Des consultations pourront vous être proposées lors de votre hospitalisation ou en externe.

Secrétariat : 02.31.06.51.49

RETOUR AU TRAVAIL : UNE CONSULTATION POUR VOUS AIDER

accès
libre

Le cancer est une pathologie qui nécessite le plus souvent des traitements lourds et des arrêts de travail prolongés.

Les personnes atteintes de cancer éprouvent souvent de grandes difficultés, mal appréhendées et non anticipées, lors de la reprise de leur activité professionnelle, à laquelle ils ne sont en général pas préparés. Cette reprise du travail peut pourtant nécessiter certains aménagements, ou en cas de séquelles, un reclassement professionnel.

Cette consultation pluridisciplinaire associe :

- un médecin spécialisé en pathologie professionnelle, qui évaluera les répercussions physiques et psychologiques de votre maladie et pourra, avec votre accord, entrer en contact avec votre médecin du travail afin d'anticiper votre reprise, dans les meilleures conditions possibles ;
- une psychologue, qui pourra vous conseiller et vous proposer un soutien psychologique en cas de besoin (perte de confiance en soi, peur du regard des autres...) ;
- une assistante sociale, qui vous informera et vous guidera dans vos démarches (évaluation de la situation actuelle, notamment financière, constitution de dossiers...) et qui servira de relais entre les différents partenaires agissant en faveur du maintien dans l'emploi.

Cette consultation s'adresse à tout patient pris en charge pour une pathologie cancéreuse qui souhaite préparer son retour au travail, qu'il soit salarié ou indépendant, hospitalisé ou non (quel que soit le stade de sa maladie, qu'elle soit d'origine professionnelle ou non).

La consultation a lieu le mardi de 9 heures à 12 heures 30 et de 14 heures à 16 heures 30.

Comment prendre rendez-vous ?

Consultation de pathologie professionnelle,
niveau 1, porte 01-524-02.

Tél : 02.31.06.45.49.

SEXOLOGIE

accès
libre

La maladie cancéreuse peut avoir des répercussions sur votre vie sexuelle. Il est donc important de pouvoir poser vos questions ou de parler de vos difficultés avec un professionnel, en toute confidentialité : les sexologues sont soumis au secret professionnel.

A qui s'adresse la consultation de sexologie?

Elle est ouverte à toute personne atteinte d'un cancer, aux couples de tous âges souhaitant consulter seul ou à deux, si :

- vous rencontrez certaines difficultés : troubles du désir, douleurs lors des rapports, troubles du plaisir...
- vous avez besoin d'informations
- vous ressentez de l'inquiétude concernant votre vie sexuelle

Quand consulter un sexologue?

A tout moment de la prise en charge de votre cancer.

Il n'y a pas d'âge limite pour consulter un sexologue.

La consultation de sexologie vise à :

- identifier la nature des difficultés affectives et sexuelles vécues par une personne ou un couple,
- réduire la souffrance ou l'inconfort qui y sont associés,
- accompagner la personne dans la compréhension des facteurs reliés à son problème sexuel,
- aider la personne ou le couple à faire face à une sexualité perçue comme insatisfaisante, dévalorisante ou inadéquate,
- améliorer le bien-être relationnel et sexuel à partir des ressources propres de chaque personne,
- orienter vers d'autres professionnels de santé (médecin, urologue, gynécologue, psychologue...) si un examen médical complémentaire ou un traitement médicamenteux s'avère nécessaire.

Ces consultations de 45 mn sont prises en charge intégralement par votre sécurité sociale complétée de votre mutuelle.

Comment prendre rendez-vous ?

Consultation avec la sage-femme sexologue,
Secrétariat du service de gynécologie-obstétrique : 02.31.27.25.25

SOINS DE SOCIO-ESTHÉTIQUE

accès
libre

Accepter son corps et ses changements, aide à mieux supporter les traitements.

En effet, les soins de socio-esthétique vous accompagnent face aux effets secondaires cutanés. Ces soins permettent de vous réconcilier avec votre corps, de lui apporter un moment de confort et de bien-être. C'est un espace propice à la verbalisation de vos ressentis.

Ces soins peuvent intervenir dès l'annonce de la maladie en prévention pour la peau, les ongles, les cheveux. Ainsi, ils vous permettent de recevoir de nombreux conseils.

Les soins de confort proposés : massage, relaxation, bilan cutané, soin du visage, soins des mains, maquillage, conseils divers.

La socio-esthéticienne peut intervenir dans la salle de soins ou en chambre si votre état le nécessite.

En partenariat avec le service de dermatologie du CHU de Caen.

Comment prendre rendez-vous ?

Secrétariat de la Fédération de Cancérologie : 02.31.06.54.53

Avec le soutien financier du comité du calvados de la ligue contre le cancer



SOINS PALLIATIFS

sur
prescription

Les soins palliatifs sont des soins mis en place lorsque le cancer évolue malgré les traitements curatifs.

Leur objectif est de soulager les douleurs ou d'autres symptômes physiques (troubles digestifs, respiratoires, inconfort...), ainsi que la souffrance psychologique, sociale et spirituelle. Cette approche globale de la personne se fait en équipe pluridisciplinaire et peut aussi s'adresser à la famille et aux proches.

Comment prendre rendez-vous ?

L'équipe de soins palliatifs (médecins, infirmiers, psychologues) intervient en interdisciplinarité à la demande du médecin référent. Une prise en charge au cours de votre hospitalisation et/ou en consultation externe pourra alors vous être proposée.

Secrétariat : 02.31.06.51.49

STOMATHÉRAPIE

sur
prescription

Cette spécificité entre dans le champ des soins infirmiers. Elle permet l'accompagnement de l'entourage et l'éducation du patient porteur d'une ou plusieurs stomies (choix du matériel, apprendre à changer une poche...).

L'infirmière stomathérapeute travaille en équipe pluridisciplinaire en partenariat avec les chirurgiens et les professionnels impliqués dans cette prise en charge.

Elle reçoit, accompagne, conseille, éduque le patient et ses proches avant l'intervention, durant l'hospitalisation et assure le suivi en proposant ses services en consultations externes.

Comment prendre rendez-vous ?

Vous pouvez en parler à l'équipe soignante qui vous prend en charge et qui vous mettra en lien avec la stomathérapeute.

Téléphone : 06.67.34.37.04

TABACOLOGIE : ACCOMPAGNEMENT À L'ABANDON DU TABAC

accès
libre

L'unité de coordination de tabacologie est une équipe composée de deux médecins tabacologues, d'une infirmière, d'une diététicienne et d'une psychologue clinicienne. Vous fumez mais vous «devez» ou vous «souhaitez» arrêter de fumer : nous sommes là pour vous accompagner efficacement dans cette démarche.

Peut-être avez-vous déjà essayé seul ou avec une aide pharmacologique mais «cela n'a pas marché», ou bien vous avez repris au bout de quelques mois ? Peut-être vous dites-vous «avec tous les soucis que j'ai, ce n'est pas le moment pour moi d'arrêter » ?

Quel que soit votre niveau d'accrochage avec le tabac, l'arrêt de toute consommation de tabac est capital pour votre santé. Vous «pouvez» arrêter, bien accompagné, avec une aide efficace et sur plusieurs mois. Il y a toujours un bénéfice à arrêter de fumer.

Comment prendre rendez-vous ?

Secrétariat de l'unité de coordination de tabacologie :
02.31.06.49.82

ANNUAIRE

ASSISTANT SOCIAL

Tour Côte de Nacre
niveau 1 : 02.31.06.52.24 -
02.31.06.48.57 - 02.31.06.52.23
Hôpital Clemenceau :
02.31.27.25.91

DOULEUR

Secrétariat : 02.31.06.51.49

ESPACE LIGUE

02.31.06.43.99

HYPNOSE

Secrétariat : 02.31.06.51.49

MÉDECINE PHYSIQUE ET RÉADAPTATION

Secrétariat : 02.31.06.47.21 ou
02.31.06.47.20

NUTRITION ET DIÉTÉTIQUE

Secrétariat : 02.31.06.30.23

ORTHOPHONIE

Secrétariat : 02.31.06.30.75

PSYCHOLOGUE

Secrétariat : 02.31.06.51.49

RETOUR AU TRAVAIL : UNE CONSULTATION POUR VOUS AIDER

Secrétariat : 02.31.06.45.49

SEXOLOGIE :

Secrétariat : 02.31.27.25.25

SOINS DE SOCIO- ESTHÉTIQUE

Secrétariat : 02.31.06.54.53

SOINS PALLIATIFS

Secrétariat : 02.31.06.51.49

STOMATHÉRAPIE

Secrétariat : 06.67.34.37.04

TABACOLOGIE

Secrétariat : 02.31.06.49.82

CHU de Caen

Avenue de la Côte de Nacre

CS 30001

14 033 Caen Cedex 9

02.31.06.31.06

www.chu-caen.fr

CHUCaen

ESPACE Ligue

avec la participation de

Institut
de hémato**logie**
de Basse-Normandie



Fédération de
Cancérologie